



Conseil Communal
Séance du 24 juin 2019

Réponse à l'interpellation de Monsieur Benjamin BODSON

Objet : Arrivée prochaine d'un fastfood KFC à Liège ?

Monsieur le Conseiller,

Vous avez raison d'affirmer que Liège mène une politique de soutien aux producteurs locaux, aux produits bio, à l'alimentation saine et aux emplois de qualité. Le marché « court-circuit » de la place Xavier Neujean, l'appel à projet CREAMFARM ou encore la future légumerie en sont autant d'illustration concrètes.

Comme vous également, je pense que les autorités publiques ont pour mission de sensibiliser la population aux risques encourus par ce qui est communément appelé la « malbouffe ».

Néanmoins, et ce n'est pas à un éminent juriste comme vous que je vais l'apprendre, il m'est difficile, à ce stade, de me prononcer sur une demande qui n'existe pas... A ce jour, je ne connais pas les intentions de KFC. J'ignore s'ils vont s'installer à Liège et j'ignore donc quelles procédures ils devraient respecter s'ils décidaient d'investir un des bâtiments que vous citez.

Si une demande devait être déposée, nous l'analyserons comme toutes les autres, sous tous ses aspects et nous prendrons ensuite une décision qui devra correspondre à la légalité.

Car, un cas n'est pas l'autre : les normes sont différentes en Wallonie et à Bruxelles, le type d'investissement peut amener à des demandes de permis différentes,...

En outre, dans le cas d'Ixelles, j'imagine qu'un recours n'est pas à exclure contre la décision de la commune et qu'une jurisprudence pourrait se créer, y compris dans l'ordre juridique national.